

« Les membres de l'UMR Triangle-UJM prennent acte de la démarche des membres du 'collectif UJM' s'opposant au projet d' 'Université-Cible' de Lyon tel que défini dans les projets de statuts devant être soumis au vote des instances avant fin septembre 2020. Ils.elles demandent le retrait du projet d'Université-cible et le maintien de l'UJM comme université à part entière, avec sa personnalité morale et juridique. Membres d'un laboratoire situé à Saint-Etienne et à Lyon, ils.elles sont déjà fortement impliqués.e.s dans des collaborations scientifiques et pédagogiques avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Lyon et Saint-Etienne.

Compte tenu de la crise de légitimité que traverse l'UJM, ils.elles demandent qu'une discussion soit engagée sur l'avenir de l'université afin de trouver une issue démocratique.

Ils.elles rappellent par ailleurs leur attachement au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche qui est menacé tant par le projet d' 'Université-Cible' que par les réformes gouvernementales successives, dont le projet de LPPR (loi de programmation pluriannuelle de la recherche) est le dernier exemple. »

Motion adoptée le 9 juillet 2020.